



Problème pour récupérer ma caution de l'eau payé en mairie

Par **JRosier**, le **27/07/2010** à **15:29**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon ex compagnon il y a plus d'un an, il avait gardé notre ancien logement. Nous payons la facture d'eau à la mairie, et à notre arrivé nous avons fait un chèque de caution en commun.

Mon ex compagnon est parti du logement, j'ai donc était voir la secrétaire de mairie, pour lui dire que je souhaitais récupérer la moitié du chèque de caution, celle ci m' a dit qu'elle me verserait la somme due quand mon ex aura payé la facture d'eau.

Mais la facture n'a toujours pas été payé soit disant (cela depuis le mois d'avril). Elle m'a dit que le règlement pouvait s'effectue dans un délai d'un an ?

Je voudrais savoir si c'est bien vrai ??

En vous remerciant par avance